



Le développement du projet

Depuis 2019, Neoen étudie la faisabilité d'implanter un projet éolien dans les Vosges sur les communes de Valleroy-le-Sec, Thuillères, Saint-Baslemont, Lignéville, Dombrot-le-Sec, Provenchères-lès-Darney, Viviers-le-Gras, Gignéville, Marey, Serocourt et Frain.

L'historique du projet

2020

- Premiers contacts avec les élus et propriétaires/ exploitants

2021

- Levée de la contrainte liée au radar militaire,
- Poursuite des échanges avec les acteurs locaux et études de pré-faisabilité

2022

- Installation d'un mât de mesure de vent au nord de la zone, et lancement des études environnementales

La zone d'implantation potentielle



A ce jour, le nombre et le gabarit exacts des éoliennes ne sont pas encore confirmés.

A la suite des études de pré-faisabilité, une zone d'implantation potentielle a été définie en fonction de contraintes techniques et réglementaires : distance aux habitations, zones de protection environnementales, réseaux existants, etc.

Les études en cours permettront de préciser les enjeux environnementaux, paysagers, et acoustiques de la zone pour préciser les scénarios d'implantation possibles.

Neoen a fait le choix d'exclure les forêts de la zone d'implantation potentielle.

LÉGENDE

ZONE D'ÉTUDE DU PROJET

○ Zone d'implantation potentielle

0 — 5km N



Pour plus d'informations : www.eolien-voieromaine-vosges.fr